

**ADHÉSION À L'OPTION D'ÉLECTRICITÉ
INTERRUPTIBLE POUR LA CLIENTÈLE DE MOYENNE
PUISSANCE ET UTILISATION DE L'OPTION
D'ÉLECTRICITÉ INTERRUPTIBLE POUR LA CLIENTÈLE
DE GRANDE PUISSANCE**

1 Les deux sections suivantes portent respectivement sur l'adhésion de la clientèle
2 de moyenne puissance à l'option d'électricité interruptible et sur l'utilisation de
3 l'option d'électricité interruptible pour la clientèle de grande puissance. Les
4 résultats présentés concernent l'année financière 2008 mais comme ces options
5 sont utilisées par le Distributeur pendant l'hiver, un bilan de la période d'hiver,
6 soit du 1^{er} décembre d'une année au 31 mars de l'année suivante, est également
7 présenté.

1 ÉLECTRICITÉ INTERRUPTIBLE MOYENNE PUISSANCE

8 À l'hiver 2007-2008, un client industriel a participé à l'option d'électricité
9 interruptible pour la clientèle de moyenne puissance pour une puissance
10 effective d'un peu plus de 1 MW. Pour les mois de janvier à mars 2008, le
11 Distributeur a fait appel à l'option à trois reprises et un montant total de 3 088 \$
12 en crédits a été versé au client. Par contre, à l'hiver 2008-2009, aucun client n'a
13 adhéré à l'option et ce, malgré une hausse du crédit fixe de 5 \$/kW à 6 \$/kW
14 pour la période d'hiver¹.

15 Au total, donc, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, des crédits
16 totalisant 3 088 \$ ont été versés.

2 ÉLECTRICITÉ INTERRUPTIBLE GRANDE PUISSANCE

17 À l'hiver 2007-2008, 20 clients ont participé à l'option d'électricité interruptible
18 pour la clientèle de grande puissance pour une puissance effective totale variant
19 de 550 à 672 MW.

- 20 • Pour les mois de janvier à mars 2008, le Distributeur a fait appel à l'option à
21 deux reprises et les clients ont été appelés à s'interrompre pendant 10
22 heures. Un montant de 3,8 M\$ en crédits a été versé aux clients
23 participants.

1 • Pour l'ensemble de l'hiver 2007-2008, le Distributeur a fait appel à l'option à
2 cinq reprises et les clients ont été appelés à s'interrompre entre 18 et 22
3 heures. Un montant total de 5,3 M\$ en crédits a été versé aux clients
4 participants.

5 À l'hiver 2008-2009, 22 clients ont participé à l'option pour une puissance
6 effective totale variant de 601 à 675 MW.

7 • En décembre 2008, le Distributeur a fait appel à l'option à deux reprises et
8 les clients ont été appelés à s'interrompre pendant neuf heures. Un montant
9 de 1,9 M\$ en crédits a été versé aux clients participants.

10 • Pour l'ensemble de l'hiver 2008-2009, le Distributeur a fait appel à l'option à
11 six reprises et les clients ont été appelés à s'interrompre pendant 29 heures.
12 Un montant total de 7,5 M\$ en crédits a été versé aux clients participants.

13 Au total, donc, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008, des crédits
14 totalisant 5,7 M\$ ont été versés aux clients participants. Compte tenu du fait
15 qu'un montant de 5,3 M\$ a été inclus dans les achats d'électricité
16 postpatrimoniale projetés pour l'année 2008², il en résulte un écart de 0,4 M\$.
17 Suite à la demande de la Régie de fusionner le compte de frais reportés relié à
18 l'option d'interruptible et le compte de *pass-on* sur les approvisionnements³,
19 l'écart de 0,4 M\$ est inscrit dans le compte de *pass-on* relativement à l'année
20 2008.

¹ D-2008-131 (R-3678-2008).

² R-3644-2007, HQD-2, document 2, p.23

³ D-2008-024, R-3644-2007, page 17.